



Municipalité d'Ormstown
5, RUE GALE,
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162
Adresse électronique : greffe@ormstown.ca
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS vous est par la présente donné par la soussignée, Jocelyne Madore, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité d'Ormstown à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par la mairesse, Madame Christine McAleer, pour être tenue **mardi le 13 septembre 2022 à 18h30**. Exceptionnellement, cette séance ne sera pas diffusée sur YouTube à partir de la plateforme ZOOM vu sa très courte durée et le tout, par souci d'économie. Toutefois, les personnes désirant y assister peuvent le faire en direct à l'hôtel de ville. Toute personne désirant poser une question, mais exclusivement en regard des trois (3) seuls points à l'ordre du jour ci-dessous, doit l'adresser à la secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité, à l'adresse électronique suivante: dga@ormstown.ca, avant midi (12H00) le jour même de la séance extraordinaire. Pour les personnes assistant à la séance, la règle habituelle demeure applicable, les questions devant également être restreintes au contenu de l'ordre du jour.

À l'occasion de cette séance extraordinaire, il sera pris en considération les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion relatif au Règlement no 65.6-2022 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
3. Avis de motion en regard au Règlement 25.45-2022 modifiant le Règlement de Zonage 25-2006 en rapport avec les zones H02-208, H02-221, P02-218, C01-111, C01-114, P01-112, C02-219, H04-406, P04-406, et C03-301;
4. Adoption du règlement no 143-2022 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;
5. Période de question ouverte au public.
6. Levée de la séance.

Donné ce 8 septembre 2022,

Jocelyne Madore
Jocelyne Madore
Secrétaire trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jocelyne Madore, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité, certifie sur mon serment d'office après publié le présent avis dans les endroits désignés, de même que sur le site internet de la Municipalité en ce 8^e jour de septembre 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 8^e jour de septembre 2022.

Jocelyne Madore
Jocelyne Madore,
Secrétaire trésorière adjointe